

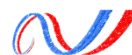


VILLE DE WATTEN

Les infos municipales



Wattennaises



MAI 2021

2631 habitants au 01/01/2021 (+55 habitants depuis 2017)

LE MOT DE VOTRE MAIRE

Chers Wattennais, chères Wattennaises,

Le 14 avril a eu lieu le Conseil Municipal consacré aux finances.

▪ **Le budget de fonctionnement (pour faire tourner notre commune) s'équilibre à 2 070 475 €.**

Les dépenses sont contenues, la masse salariale maîtrisée, le **taux des taxes inchangé**. Pour cette année, encore, pas de recours à l'emprunt.

Le soutien aux Associations est maintenu, afin de leur permettre de repartir dès la fin de la pandémie.

En raison de cette dernière, des comptes sont impactés, mais d'un autre côté les festivités sont totalement à l'arrêt.

La CCHF met en place un pack fiscal, volonté de son Président d'avoir une équité sur le territoire, ce qui devrait aboutir à la suppression du FNGIR pour notre Ville. A suivre...

▪ **Le budget investissement (pour les projets) se monte à 952 587 €.**

Principales dépenses pour l'église (charpente), l'ex-cinéma, les travaux d'enfouissement et d'éclairage en centre-ville avec le

SIECF, et l'achat de matériel roulant à prévoir (1 camion / 1 nacelle en occasion). De nombreux matériels informatiques seront installés dans nos écoles publiques pour être dans l'air du numérique, subventionnés en grande partie.



▪ **Délibération importante** avec la prise de compétence par la CCHF pour la mobilité. But : développer le service de transport public des personnes ou le transport à la demande.

▪ **Le Département du Nord n'est pas en reste avec l'excellente initiative du « Camion Bleu »,** dont le but est de vous accompagner dans vos démarches administratives. Notre commune a été retenue avec un passage une fois par mois devant la mairie, place Vandenbergue, sur rendez-vous (dès le vendredi 21 mai, voir plus bas).

▪ Elles sont arrivées, les chèvres de Laura et Madou Konaté de la ferme « Bique n'Brouck » de Cappellebrouck. Une arrivée très appréciée dans les douves du moulin. Elles sont au nombre de 8 et âgées de 1 an.

▪ Par respect pour vos voisins évitez de tondre votre pelouse les dimanches et jours fériés si possible !

**Votre Maire,
Daniel Deschodt.**

Elections régionales et départementales



les dimanches 20 et 27 juin de 8h00 à 18h00 (à la salle St-Gilles, en raison du double scrutin) ▪ Munissez-vous de **votre propre stylo** (pour signer la liste d'émargement)

Pensez au vote par procuration



▪ Ouvert à tous sans conditions, et aussi sur maprocuration.gouv.fr

CONCOURS DE FAÇADES ET JARDINS FLEURIS :

▪ **INSCRIPTIONS en mairie JUSQU'AU 21 JUILLET ! Bulletin d'inscription joint** ▪ **Thème 2021 : « L'arrosoir »**



RAMASSAGE DES POUVELLES

▪ **Il aura bien lieu le : LUNDI 24 MAI** (jour férié : lundi de Pentecôte). N'oubliez pas de sortir vos poubelles la veille.

PASSAGE DES ENCOMBRANTS MERCREDI 7 JUILLET dès 6h00

ICI A WATTEN, LE MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS L'ESPACE PUBLIC



▪ **EN AGGLOMERATION** entre le panneau d'entrée et de sortie de toutes les communes du Nord.

▪ **HORS AGGLOMERATION** dans les lieux de promenades fréquentées : sentiers, espaces verts, plans d'eaux... et aux abords des équipements situés hors agglomération : centres commerciaux, établissements scolaires, terrains de sports...

▪ **DÈS L'ÂGE DE 11 ANS**

Bien porter le masque



▪ **Le masque se porte sur le nez et le menton, et pas en-dessous !**

CAMION BLEU FRANCE SERVICES ▪ Le 3e vendredi du mois de 9h00 à

13h00 dès le 21 mai, sur le parking de la mairie ▪ Prise de rendez-vous au :

03.59.73.49.50 ou par mail à : flandres.franceservices@lenord.fr

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives



BUS DE LA CARSAT (retraite) ▪ Le mercredi 2 juin parking de la mairie

▪ Rendez-vous par mail : interventionlittoral@carsat-nordpicardie.fr avec votre numéro de sécurité sociale, adresse et téléphone.



EXAMEN DE PREVENTION SANTÉ DE L'ASSURANCE MALADIE

Le jeudi 10 juin 2021 en mairie (2nd rdv fixé le 16 ou 17 ou 18 juin 2021)

▪ Inscription auprès de votre référent social en mairie. De 16 à 64 ans inclus.



▪ **Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 14 avril 2021 à 19h00 sous la présidence de M. Daniel Deschodt, Maire. Pour respecter les règles de distanciation sociale en vigueur la réunion s'est tenue à la salle St-Gilles.**

Une minute de silence a été dédiée à l'intention de M. Albert Mylle, Président des Médailleurs du Travail de Watten et Eperlecques, décédé quelques jours auparavant.

Étaient présents : M. Deschodt, M. Avart, Mme Rousselle, M. Ducrocq, Mme Binet, M. Dambricourt, Mme Danset, Mme Becquet, M. Vanpoperinghe, Mme Scotté, M. Courtin, M. Révillon, Mme Wuyts, M. Buckman, Mme Ogez, M. Charlemagne, M. Penez, M. Marie, Mme Marquand.

Absents : Mme Soltysiak (excusée), Mme Delhaye (procuration à M. Dambricourt), M. Odièvre (procuration à M. Avart), M. Blin (procuration à M. Penez).

Voici les délibérations prises lors de cette séance :

▪ **Compte de gestion 2020** : le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur, il rend compte de l'état de situation de l'exercice clos par le receveur municipal. *Approbation par 18 voix pour et 4 contre.*

▪ **Compte administratif 2020** : le conseil sous la présidence de M. Vanpoperinghe, doyen d'âge selon les dispositions de l'article L2121 du Code général des collectivités territoriales, approuve le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. Daniel Deschodt maire (le maire ne pouvant participer à cette délibération ayant quitté la salle). *Approbation par 17 voix pour et 4 contre.*

▪ **Affectation du résultat de fonctionnement au 31/12/2020** : le conseil constate un excédent de fonctionnement de 110 582,98 €, un résultat cumulé de 215 963,51 € et décide d'affecter le résultat comme il suit :
- à l'investissement du budget primitif 2021 : 97 776,14 € ;
- à l'excédent reporté du budget primitif 2021 : 118 187,37 €.
Approbation par 18 voix pour et 4 contre.

▪ **Budget primitif 2021** : le conseil après examen des propositions de la commission des finances et après délibération, *adopte par 18 voix pour et 4 contre* le budget primitif 2021 qui s'équilibre :

- en fonctionnement à 2 070 475,37 €
- en investissement à 952 587 €.

▪ **Fixation du taux 2021 des taxes locales** :

après examen des propositions de la commission des finances et délibération, le conseil valide par 18 voix pour et 4 contre les taux d'impositions suivants :

- foncier bâti : 45,29 % ;
- foncier non bâti : 32,50 %.

A noter que le taux de foncier bâti est désormais constitué du taux départemental soit 19,29 % + le taux communal (identique à celui de 2020) de 26 %. De ce fait la colonne taux départemental disparaîtra de la feuille d'imposition foncière.

▪ **Attribution des subventions exercice 2021** :

le conseil vote à l'unanimité l'attribution des subventions aux associations qui en auront fait la demande aux mêmes montants que l'an dernier.

▪ **Espace Harlay, aménagement d'une rampe d'accès, demande de subvention** :

afin de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite, aux jeunes enfants, et aux personnes âgées l'espace de jeux du terrain de jeux, une rampe doit être construite à la place de l'escalier. Un devis de 13 863,75 € a été établi. Une subvention de 50 % du montant hors taxes des travaux au Conseil Départemental du Nord, programme ADVB (Aide au développement des villages et bourgs), sera sollicitée sur la base de ce devis. *Adoption à l'unanimité.*

▪ **Eglise St-Gilles - restauration de vitraux, demande de subvention** :

plusieurs vitraux de l'église Saint-Gilles présentent de gros risques d'éclatement en raison de l'usure de leur structure. Un devis de réparation a été obtenu pour un montant de 32 795,54 € HT. Une subvention de 50 % de cette somme sera demandée au Conseil Départemental du Nord dans le cadre du programme ADVB. *Adoption à l'unanimité.*

▪ **Extension du Centre socio-culturel Espace St-Gilles, demande de subventions** :

le conseil autorise M. le Maire à lancer les études, à passer un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage, à solliciter les partenaires financiers susceptibles de s'engager sur ce projet, notamment le Département du Nord au titre de sa politique de soutien aux projets territoriaux structurants, la CAF, la Région... *Adoption à l'unanimité.*

▪ **Groupement de commandes pour l'achat d'énergie, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique du SIECF** :

ce groupement de commandes vise à une mise en concurrence optimisée des fournisseurs d'électricité et de gaz naturel dans le cadre de la suppression des tarifs réglementés. *Adoption à l'unanimité.*

▪ **Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CDG59** :

les collectivités territoriales ont des obligations vis-à-vis des personnels qu'elles emploient et notamment le paiement de prestations en cas de décès, accident du travail ou maladie professionnelle, incapacité de travail, maternité.

Les collectivités ont la faculté de souscrire un contrat d'assurances statutaires afin de se prémunir contre les risques financiers qui résultent de ces obligations. Le Centre de Gestion du Nord ayant fait une proposition de convention qui répond à ce besoin, il est proposé d'y adhérer. *Adoption à l'unanimité.*

▪ **Prise de compétence mobilité par la Communauté de Communes des Hauts de Flandre** :

il est proposé aux élus de délibérer de manière concordante avec le Conseil communautaire de la CCHF sur la prise de compétence mobilité. Cette compétence reconnue comme un axe prioritaire du développement du territoire pourra s'exercer à l'initiative de la CCHF afin de développer des services comme le transport public des personnes ou le transport à la demande. *Adoption à l'unanimité.*

CCAS Vous avez fait une demande de logement sur internet ?

▪ **Signalez-vous en mairie avec votre numéro national** afin de pouvoir présenter votre demande lors de la commission logement !

CPAM Envoyez vos documents à l'assurance maladie

▪ **par courrier à** : CPAM des Flandres
2 rue de la Batellerie CS 94523 - 59386 Dunkerque cedex 1
▪ **en utilisant le site** : <https://formulaire.services-cpam-flandres.fr/>



CAF DU NORD pour contacter la Caisse d'Allocations Familiales

▪ **utilisez le nouveau numéro** : le **32.30**
(et le 32.38 pour régler ou récupérer vos pensions alimentaires)
▪ **transmettre vos documents par courrier à** :
CAF du NORD 59863 LILLE cedex 9
▪ **Transmettre vos documents par mail à** :
transmettreundocument.caf59@info-caf.fr
(indiquer en objet du mail uniquement le numéro d'allocataire).



SIROM Collectes des déchets toxiques en quantités dispersées :

▪ **Les mardis 8 juin, 3 août, 5 octobre et 7 décembre 2021 de 9h à 12h** à la déchetterie de Cappellebrouck, 760 route de Lynck.
Les particuliers intéressés pourront y apporter leurs produits chimiques de jardinage, de bricolage, ainsi que tout déchet supposé toxique.

Dépôt de demandes d'urbanisme

▪ **LA PRISE DE RENDEZ-VOUS EN MAIRIE est indispensable pour le dépôt de vos demandes** (permis de construire, déclarations préalables, certificat d'urbanisme, etc.) ▪ **Prenez rendez-vous au 03.21.88.26.04 ou par mail à** : mairie@mairie-watten.fr
(Pas de rendez-vous le vendredi)

RECENSEMENT CITOYEN A 16 ANS

▪ **Faites-vous recenser en mairie, ou par internet sur service-public.fr** muni de votre pièce d'identité et de votre livret de famille, ainsi que d'un numéro de téléphone ou email valide (**le représentant légal peut faire cette démarche en mairie**).

ASSISTANTES SOCIALES

Permanence en mairie sur rendez-vous auprès de :

▪ Mme LANDY et Mme DEWAELE au tél. : **03.59.73.46.50**

LIBRE EXPRESSION du groupe *En Avant Watten*

A VOUS DE JUGER !

200 000€ puis 285 000€ et au dernier conseil 340 000€ pour la réhabilitation de l'ancien cinéma et d'après le maire, ça va encore augmenter. Terminée, cette salle polyvalente sera un luxe qui nous aura couté bien cher ! N'y avait-il pas assez de salles dans notre commune ? L'aménagement de l'ancienne mairie, avec 2 logements et 2 locaux commerciaux estimé à 500 000€, n'aurait-il pas été préférable ?

Le FNGIR, cette bêtise d'hier et l'inaction d'aujourd'hui, nous coûte 130 000€ par an. On ne doit pas le payer, paraît-il ; mais vu qu'on laisse traîner les choses, ça peut durer encore longtemps.

Le budget « fêtes » (sans fêtes) et les indemnités des maire et adjoints, c'est 100 000€ par an. Vous n'êtes pas prêt de voir vos impôts baisser !

Il y a un an, dans son programme électoral, le maire s'était attribué la paternité de la maison médicale (rappelez-vous sa photo). Aujourd'hui, nombre de familles sont sans médecin. La situation s'est aggravée avec le décès d'un médecin. Le maire qui est cependant proche des élus politiques dit ne pas pouvoir agir. Est-il normal de faire des dizaines de kilomètres pour se soigner en ayant une maison médicale sur place ? Et comment font les personnes âgées, sans moyen de transport ?

Du côté de l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite, La réalisation des travaux programmés, de 2016 à 2021, a été stoppée début 2019 : pourquoi ? pas de réponse. Que va-t-il se passer quand les services de l'Etat vont contrôler ce sur quoi nous nous étions engagés ?

Du côté du conseil municipal, rien de neuf. Le maire décide, son équipe approuve et nous subissons le mépris, le mensonge et l'agression verbale d'agents communaux qui ne respectent pas leur devoir de réserve et le maire : il ne dit rien !

Les élus « En Avant Watten »

LIBRE EXPRESSION du groupe *Objectif Watten*

Un gros projet va prendre forme sous l'impulsion de notre équipe : pour toute la population et tous les âges, le lancement de la construction du nouveau Centre Socio Culturel, l'un des deux projets phares de notre mandature.

Pas d'inquiétude pour votre taxe foncière avec un gros chiffre de 44,29%, il correspond au taux de 19,29% soit le taux départemental qui sera reversé à la commune ajouté au taux communal de 26%. La colonne du département disparaîtra donc de votre feuille d'imposition.

Hommage au président des médaillés du travail section de Watten, Eperlecques et environs : Albert Mylle dit « Bébert » qui nous a quittés à l'âge de 75 ans. Habitait Millam. il s'était investi très jeune dans la vie associative et communale, conseiller municipal et adjoint depuis 1971. Un bel exemple d'engagement.

Le CCAS a accordé 3 750 € soit 15,84% de son budget de fonctionnement aux associations caritatives engagées au service des plus fragiles de notre commune sans oublier les personnes âgées ou isolées : subvention de 1 500 € à l'antenne dunkerquoise des Restos du cœur, 1 000 € à l'association « Bethléem », 1 000 € à la délégation du Secours Catholique, 250 € au club local de l'âge d'or, aide exceptionnelle de 1500 € votée pour aider à l'installation locale d'un médecin.

A méditer : vote du budget le 14 avril « en avant Watten » vote contre, sans explications et surtout sans propositions !

Vos élus membres du groupe « Objectif Watten » : Daniel Deschodt, Anne Rousselle, Jean-Luc Avart, Rebecca Binet, Joël Ducrocq, Vanessa Danset, Marc Dambricourt, Bernadette Becquet, Bernard Vanpoperinghe, Sandra Scotté, Frédéric Courtin, Sandrine Soltysiak, Thibaut Revillon, Bénédicte Delhaye, Thomas Odièvre, Lydie Wuyts, Rudolph Buckman, Anaïs Ogez, Dominique Charlemagne.

NAISSANCES

■ Nous adressons aux heureux parents toutes nos félicitations !

Léo MASSART né le 16 décembre 2020 à DUNKERQUE fils de Romain et de Noémie DUFLOER, 1 allée des tulipes
 Eliott LAVALLEE VANUXEM né le 20 décembre 2020 à BLENDÉCQUES fils de Xavier et de Elodie VANUXEM, 3 rés. BELTRAME
 Loévan DUVET né le 14 février 2021 à BLENDÉCQUES fils de Geoffrey et de Tatiana ABRIEL 63 rue de l'ermitage
 Paul MAILLET né le 19 mars 2021 à BLENDÉCQUES fils de Ralph et de Claire DEKYDTSPOTTER 94 rue de la Colme

ILS NOUS ONT QUITTÉS

■ Nous nous associons à la peine éprouvée par les familles et leur témoignons toute notre sympathie.

M. Paul BUGNION veuf de Gisèle GOVART, 89 ans, EHPAD St-Hilaire 6 rue de l'ermitage, décédé le 23 décembre 2020
 Mme Danièle LEGRAND, 77 ans, 11 rue de l'ermitage, décédée le 03 janvier 2021
 M. Marc BOSQUET, 51 ans, 9 rue de la gare, décédé le 08 janvier 2021
 Mme Lucie PLUYM veuve de Henri DUTHOY, 74 ans, 97 rue de la Colme, décédée le 25 janvier 2021
 M. André DENOLF époux de Edwige HARLAY, 70 ans, 6 rue des bleuets, décédé le 28 février 2021
 M. Jean-Claude MARIETTE époux de Thérèse FAVEEUW, 70 ans, 33 allée des roses, décédé le 10 mars 2021
 Mme Jeannette LECOMTE veuve de Elie DUTHE, 96 ans, EHPAD St-Hilaire 6 rue de l'ermitage, décédée le 30 mars 2021
 Mme Marie-Thérèse PATOU veuve de Jacques BERNIERE, 93 ans, 59 rue de Millam, décédée le 31 mars 2021
 M. Jean-Marie VANVINCQ époux de Thérèse SCOTTE, 74 ans, 40 rue de Millam, décédé le 05 avril 2021
 M. Henri BIOUX époux de Frédérique GRISOLET, 65 ans, 7 rue de l'ermitage, décédé le 09 avril 2021
 Mme Jacqueline BAUDUIN veuve de Clotilde LOISEE, 74 ans, 26 allée des roses, décédée le 23 avril 2021
 Mme Carole CAPPELLE épouse de Laurent HAUTEKEUR, 53 ans, 56 rue des marguerites, décédée le 25 avril 2021

VACCINATION COVID-19 - Pour prendre rendez-vous contactez :

tél. : **03.92.04.34.71**

(7 jours sur 7, de 8h00 à 18h00)

ou : **0.800.009.110**

(7 jours sur 7 de 6h00 à 22h00)



- ou par internet sur sante.fr - Moteur de recherche : vitemadose.covidtracker.fr
- Le CLIC des Moulins de Flandre est disponible au **03.28.62.83.68** (lieux de vaccination, prise de rendez-vous, organisation d'un transport).

Téléthon 2020

8 779 € ont été récoltés

par l'association **Solidaires**

Toujours, présidée par Joël

Ducrocq, sur dix communes !

Merci à tous pour vos dons.



AGENDA DE L'ETE 2021 (sous réserve des conditions sanitaires)

- Animations au « Jardin des Curiosités » rue de l'Ermitage le samedi 22 mai par Le Conservatoire (plus de renseignements au 06.70.74.30.78)
- Expo de peinture de Christian Verholle en juin à l'office de tourisme
- Musique au Musée des Archers le samedi 3 juillet 16h30 (au 12 rue de Dunkerque)
- Expo photos du marais de F. Claereboudt en juillet-août à l'office de tourisme
- Passage du Chtriman Gravelines (vélos) le dimanche 4 juillet à Watten
- Fête Nationale le mercredi 14 juillet, défilé jusqu'au Monument aux Morts et Journée Américaine animée par Toly place Leveaux : 11h-14h animation Country ; 15h flyboard ; 19h accordéon ; 23h feu d'artifice. Par Watt'en fête.
- Watten c'est gonflé ! le vendredi 23 juillet espace J-M. Harlay
- Critérium cycliste le dimanche 25 juillet après-midi (boucle en centre-ville)
- Fantastiquet II grand jeu médiéval à l'abbaye 26-31 juillet (résa. 06.03.07.03.85)
- Watt' Athlon le mercredi 28 juillet espace J-M. Harlay
- Concours de vélos fleuris par Watt'en fête et inauguration de la ducasse le samedi 31 juillet
- Ducasse dimanche 1^{er} août place Leveaux
- Fête de l'Abbaye le dimanche 15 août de 10h à 18h par Watt'en fête
- Passage de la Route des Géants (vélos) le dimanche 29 août à Watten

VISITES GUIDEES ESTIVALES (sous réserve des conditions sanitaires) :

- ABBAYE : à 16h00 les mardis 6 juillet, 3 août, 17 août 2021.
- Spectacle nocturne le samedi 3 juillet à 22h30 par Le Conservatoire (rdv à la tour)
- EGLISE : à 17h30 les mardis 6 et 20 juillet, 3 août, 17 août 2021.
- SUR LES TRACES DU PASSÉ : à 15h30 les mardis 20 juillet et 10 août 2021.

Réservation au : **03.21.88.27.78** ou **06.46.33.64.66** et à : visites@watten.fr

Jusqu'au 1^{er} septembre 2021
 donnez votre avis sur l'eau sur le site : agissons pour leau.fr

PROCHAIN DONS DU SANG

■ Le vendredi 25 juin de 10h à 13h et de 14h30 à 18h (salle moyenne de la St-Gilles). Sur rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/ et au 0800.109.900

COMMERÇANTS ET ARTISANS

NOUVEAU A WATTEN

Modaform
 prêt à porter

14-16 rue du Général de Gaulle
 M. et Mme VANDENBUSSCHE

Groupe facebook

« Modaforme prêt à porter »

- Vêtements et accessoires femme et enfants



Retrouvez-nous sur : www.watten.fr
 (plus de 15000 visites par mois !)

Téléchargez notre application mobile
 « PANNEAUPOCKET »



Inscrivez-vous à la lettre d'information en
 envoyant votre demande à :
newsletter@watten.fr

Et suivez-nous sur les réseaux sociaux !



VILLE DE WATTEN